LES ASSOCIATIONS CARITATIVES DOIVENT MIEUX COMMUNIQUER

Ce correspondant du **Réseau anti-arnaques** est largement sollicité par les associations caritatives et, à défaut de pouvoir effectuer un don à chacune d'entre elles, s'efforce au moins de cibler des achats pouvant favoriser ces œuvres charitables.

Aujourd'hui, il a décidé de prendre sa plume pour exprimer son ressenti face à un déficit chronique de communication.

C'est ainsi que chaque début d'année il achète scrupuleusement quelques carnets de timbres postaux dédiés à **LA CROIX ROUGE FRANCAISE**. En janvier 2022 le surcoût de 2 euros était directement reversé par **LA POSTE** à la **CRF**.

Ponctuellement, il privilégie les marques en grande surface qui annoncent effectuer un reversement pour tout achat effectué.

Tout naturellement ce consommateur solidaire a eu, un jour, l'idée saugrenue d'écrire à LA CROIX ROUGE FRANCAISE pour connaître le montant des sommes ainsi collectées, histoire de confirmer que ces actions individuelles engendraient au final des flux financiers non négligeables pour l'association bénéficiaire. Hélas, il n'a jamais obtenu de réponse à ses différentes requêtes. Il a vainement consulté le site pour rechercher une éventuelle information. Mais, inversement il a parfois été destinataire de plis publicitaires l'incitant à effectuer un don à la CRF.

Il a même pris l'initiative de contacter un fabricant de saumon fumé (**PETIT NAVIRE**) qui avait organisé une telle opération au profit du **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS** et a appris, avec satisfaction, qu'un chèque de 150 000 € avait été reversé à cette association.

Et voilà donc un donateur indirect qui avoue être désorienté, voire désabusé, par cette stratégie de non communication alors que, malheureusement, les besoins s'accroissent.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET: 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)

